

**SOCIETE NATIONALE DES
CHEMINS DE FER BELGES**



SPECIFICATION TECHNIQUE

I - 7

**TEXTILES ENDUITS POUR
REVETEMENT DE SIEGES ET DE PAROIS**

Addendum 1, 2 et 3

EDITION : 1993



1. FABRICATION

1.1. Définition

- Tricotés enduits (simili - cuirs) de teinte et de grain conformes à l'échantillon déposé
- Tissus de fils enrobés de résine synthétique, renforcés aux lisières pour prévenir tout éraillage ou effilochage
- Textiles industriels de fils de fibres de verre, enduits

1.2. Traitements

1.2.1. Finition

Les enduits sont secs au toucher.

Le revêtement des simili-cuirs subit un traitement de surface (enduction superficielle d'un vernis dur de blocage et de protection : " top-coating") qui le rend non poissant et non salissant à l'usage.

1.2.2. Ignifuges

L'ignifugation est obtenue par incorporation d'ignifuges non toxiques à l'enduit et , si nécessaire , par traitement du textile support.

1.2.3. Les traitements sont résistants aux lavages et permanents.

Ils n'altèrent pas les caractéristiques d'usage des textiles enduits.

1.3. Emballages et marques

Les rouleaux sont livrés en emballage solide les protégeant contre les détériorations et les intempéries.

Chaque rouleau de longueur égale à 30 ± 5 m, est muni d'une étiquette mentionnant :

- le nom du fabricant,
- le numéro du cahier des charges et la date de fabrication,
- le métrage exact.



2. RECEPTION

Le fabricant contrôle les pièces et repère tous les défauts de façon bien visible avant de les présenter en réception.

La réception est effectuée sur une table d'examen adéquate et sous un éclairage convenable.

2.1. Contrôle des dimensions

Pour les mesures, le tissu ne peut être soumis à une tension plus forte que la tension normale lors de la coupe.

La largeur est mesurée entre les lisières en trois points: à 1 m de chaque extrémité et à mi-longueur. Tolérance : ± 1 cm.

2.2. Recherche des défauts

Les pièces sont examinées sur toute leur longueur.

Raccours pour défauts

-Défaut en sens trame ou transversal : 0,10 m. minimum

-Défaut en sens chaîne ou longitudinal : longueur du défaut + 0,10 m

-Longueur minimale sans défaut : 0,50 m

-Pour les tissus, défaut de perpendicularité des fils de trame par rapport à la chaîne supérieur à 5 % : la longueur de la zone affectée.

Pour plus de 10 défauts par pièce (plusieurs défauts rassemblés sur une longueur de 0,50 m n'étant comptés que pour un seul) ou pour une somme de raccours de plus de 20 % de la longueur, la pièce entière est rebutée.

2.3. Prélèvement des échantillons

Effectué à 2 m au moins des extrémités de la pièce en laissant subsister une étroite bande de tissu sur une des lisières.

2.3.1. Nombre et dimensions

Un échantillon de 1 m minimum de longueur par lot de 600 m.

Prélèvement minimal : 1 échantillon

3. CARACTERISTIQUES

Voir annexe particulière par article.

Définies en atmosphère tempérée normale des normes ISO 139 et ISO 2231 (20°C et humidité relative = 65 %)

Lors du garnissage des banquettes, les textiles enduits pourront être façonnés sans nécessiter de tension exagérée ni de traitement risquant de compromettre l'aspect et l'intégrité du textile et de la banquette finie; il ne peut y avoir aucune déformation permanente ni altération de l'enduit ni détérioration du tricot.



SIMILI - CUIR - Catégorie 1

Caractéristiques 1	Référence 2	Spécifications (à l'état conditionné normalisé) 3
<u>Définition</u>		Textile revêtu de résine synthétique sur une des faces
<u>Composition</u>	ISO 2286	Tricot de coton
Textile support		
Revêtement		Enduit à base de P. V. C. plastifié et pigmenté dans la masse, réparti en couches compactes sans bulles ni cavités, d'épaisseur régulière et de teinte uniforme
<u>Contexture (mailles/cm2)</u>		12 x 12
<u>Masse (min. g/m2)</u>	ISO 2286	
Tricot		150
Revêtement		700
Totale		850
<u>Résistance mécanique</u>		
- <u>Rupture par traction</u> (min. daN/ 5cm)	ISO 1421/1-B	
Sens longitudinal		45
Sens transversal		30
		Aucun décollement ni fissuration de l'enduit avant rupture
- <u>Allongement sous 10daN(%)</u>	ISO 1421/1-B	
Sens longitudinal		15 + 5 - 10
Sens transversal		40 + 10
- <u>Déchirement (min. daN)</u>	ISO 4674 vitesse: 1,7mm/s force médiane	5
<u>Ignifugation</u>		
<u>Réaction au feu</u>	NF P 92-502 NF P 92-507	M ₂ min. Aucun dégagement de gaz et fumées toxiques autres que acide chlorhydrique et oxydes de carbone
<u>Caractéristiques du revêtement</u>		
- <u>Adhérence(min. daN/cm)</u>	ISO 2411	au tricot : 1 entre couches: sans défaut



A-1-2

1	2	3
- <u>Coefficient de frottement statique</u> (max.)	sous 0,03 MPa et sur acier inox. poli	0,40
- <u>Gélification</u>	ISO 4063	Aucune fissure
- <u>Résidu d'incinération</u> (max. %)	1 h à 950°C	8,5
- <u>Solidité</u>		
- à la lumière	NBN G 62-002 2 x 125 Watts U-V à 50 cm-4h	Teinte : indice 6 min. Teinte et aspect: inaltérés Coefficient de frottement: 0,70max.
- à la chaleur	ISO 1419 3 jours à 70°C	Teinte et aspect: inaltérés Perte de masse de l'enduit: 2,5% max. Coefficient de frottement: 0,70 max.
- au froid	ISO 4675 4 h à -20°C	Aucune dégradation après pliage à 180° d'angle
- au frottement avec produits d'entretien (détergent, savon, al- cools, solvants pétro- liers)	NBN G 62-010 (Crockmeter)	Teinte et aspect: inaltérés Aucune coloration du tissu témoin blanc

Annexe A-2-1

SIMILI - CUIR - Catégorie 2

Caractéristiques 1	Référence 2	Spécifications (à l'état conditionné normalisé) 3
<u>Définition</u>		Textile revêtu de résine synthétique sur une des faces
<u>Composition</u>	ISO 2286	Tricot de coton
Textile support		
Revêtement		Enduit à base de P. V. C. plastifié et pigmenté dans la masse, d'épaisseur régulière et de teinte uniforme, réparti en :
		- une couche cellulaire expansée de base : 60% à 70% de l'épaisseur du revêtement
		- une couche compacte de surface, sans bulles ni cavités, d'épaisseur minimale = 0,17 mm: 30% min. de l'épaisseur du revêtement
<u>Contexture</u> (mailles/cm2)		10 x 10
<u>Masse</u> (min. g/m2)	ISO 2286	
Tricot		80
Revêtement		600
Totale		680
<u>Résistance mécanique</u>		
- <u>Rupture par traction</u>	ISO 1421/1-B	
(min. daN/5 cm)		
Sens longitudinal		26
Sens transversal		16
- <u>Allongement sous 5daN(%)</u>	ISO 1421/1-B	Aucun décollement ni fissuration de l'enduit avant rupture
Sens longitudinal		15 ^{+ 5} - 10
Sens transversal		50 ^{+ 10}
- <u>Déchirement (min. daN)</u>	ISO 4674	
	vitesse:1,7mm/s	
	force médiane	3
<u>Ignifugation</u>		
<u>Réaction au feu</u>	NF P 92-502 NF P 92-507	M ₂ min. -Aucun dégagement de gaz et fumées toxiques autres que acide chlorhydrique et oxydes de carbone



A-2-2

1	2	3
<u>Caractéristiques du revêtement</u>		
- <u>Adhérence</u> (min. daN/cm)	ISO 2411	au tricot : 0,8 entre couches: sans défaut
- <u>Coefficient de frottement statique</u> (max.)	sous 0,03 MPa et sur acier inox. poli	0,45
- <u>Gélification</u>	ISO 4063	Aucune fissure
- <u>Résidu d'incinération</u> (max. %)	1 h à 950°C	8,5
- <u>Solidité</u>		
- à la lumière	NBN G 62-002 2 x 125 Watts U-V à 50cm- 4h	Teinte: indice 6 min. Teinte et aspect: inaltérés Coefficient de frottement:0,75max.
- à la chaleur	ISO 1419 3 jours à 70°C	Teinte et aspect: inaltérés Perte de masse de l'enduit:2,5%max. Coefficient de frottement:0,75 max.
-au froid	ISO 4675 4 h à -20°C	Aucune dégradation après pliage à 180° d'angle
-au frottement avec produits d'entretien(détergent, savon, alcools, solvants pétroliers)	NBN G 62-010 (Crockmeter)	Teinte et aspect: inaltérés Aucune coloration du tissu témoin blanc



B-1-1

TISSU AERE PLASTIFIE

Caractéristiques 1	Référence 2	Spécifications (à l'état conditionné normalisé) 3
<u>Définition</u>		Tissu non réversible à mailles ouvertes, en fil synthétique enrobé uniformément de résine synthétique
<u>Composition</u> fil	ISO 2286	25% à 30% Polyester ou polyamide 6.6.
Enrobage		70% à 75% à base de P. V. C. plastifié pigmenté dans la masse
<u>Contexture</u> (fils/ cm)		
Chafne		30 ⁺ 2 - 2
Trame		18 ⁺ 3 - 3
<u>Masse</u> (min. g/m ²)	ISO 2286	500
<u>Résistance mécanique</u>		
- <u>Rupture par traction</u> (min. daN/5cm)	ISO 5081(1.4. b) temps = 30 s.	
Chafne		220
Trame		120
- <u>Déchirement</u> (min. daN)	NF G 37104/B Force moyenne	20
- <u>Résistance à l'usure</u>	Taber 250 g Meules H-18	Perte de masse et aspect après 2000 tours: 150 mg max. Aucune interruption des fils. Un très léger effilochage est toléré
<u>Raideur</u>	ASTM D 1388 (Cantilever)	
Surplomb (mm)		80 à 120
<u>Ignifugation</u>		
<u>Réaction au feu</u>	NF P 92 -502 NF P 92- 507	M2 min-Aucun dégagement de gaz et fumées toxiques autres que acide chlorhydrique et oxydes de carbone
<u>Solidité</u>		
- <u>à la lumière</u>	NBN G 62-002 4 x 125 Watts U. V. à 50 cm-4h	Teinte: indice 6 minimum Teinte et aspect: inaltérés



B-1-2

1	2	3
- <u>à la chaleur</u>	ISO 1419 7 jours à 70° C	Teinte et aspect : inchangés Raideur: 80 à 125 mm
- <u>au froid</u>	ISO 4675 4 h à -20° C	Aucune dégradation après pliage à 180° d'angle
- <u>au frottement avec produits d'entreti en (Crockmeter) (détergent, savon, alcools, solvants pétroliers)</u>	NBN G 62-010	Teinte et aspect: inaltérés Aucune coloration du tissu témoin blanc

TEXTILES PARE-FEU POUR SOUS-GARNISSAGE

Caractéristiques	Référence	Spécifications (à l'état conditionné normalisé)		
		Toile	Treillis	Tricot
- <u>Définition</u>		Tissu revêtu de résine synthétique sur les deux faces	Textiles de fil enrobé de résine synthétique	
<u>Composition</u>	ISO 2286			
Textile support		50% min. de silionne (verre textile)		
Revêtement ou enrobage		50% max. Résine synthétique ignifuge		
<u>Contexture</u> (min. fils/cm)				
Chafne		16	5	-
Trame		13	5	-
<u>Masse</u> (min. g/ m ²)	ISO 2286	160	500	300
<u>Résistance mécanique</u>				
- <u>Rupture par traction</u> (min. daN/5cm)	ISO 5081 (1.4. b) temps= 20s.	80	300	-
- <u>Pression d'éclatement</u> (min. MPa)	ISO 2960	-	-	0,6
<u>Ignifugation</u>				
<u>Réaction au feu</u>	NF P 92 - 502 NF P 92 - 507	M ₁ . Aucun dégagement de gaz et fumées toxiques		



Addendum 1 du 03/83

Page 2 - Point 2.3.1. Nombre et dimensions

Il y a : Un échantillon de 1 m minimum ...

Il faut : Un échantillon de 1,60 m minimum ...

Annexes A-1-1, A-2-1, B-1-1, C-1-1 (colonne 2) :

Il y a : NF P 92-502
NF P 92-507

Il faut : NF P 92-502
NF P 92-503 et compléments
NF P 92-507

Addendum 2 du 03/92

Annexes A-1-1, A-2-1, B-1-1 en C-1-1 (colonne 2) :

Réaction au feu

Il y a:	NF P 92-502 NF P 92-507
Il faut:	NF P 92-503 et compléments NF P 92-507

Annexes A-1-1 en A-2-1 (colonne 3) :

Réaction au feu

Il y a:	M2 min.
Il faut:	M3 min.



Addendum 3 de 93

Le texte de l'addendum n° 2 est remplacé par le suivant :

Annexes A-1-1, A-2-1, B-1-1 en C-1-1 (colonne 2) :

Réaction au feu

Il y a : NF P 92-502
 NF P 92-507

Il faut : NF P 92-503 et compléments
 NF P 92-507